

S  
AINT  
M  
A  
R  
T  
I  
N  
D  
E  
L  
O  
N  
D  
R  
E  
S



[saint-martin-de-londres.fr](http://saint-martin-de-londres.fr)



Un épisode cévenol impressionnant le samedi 16 septembre 2023 : quelques photos des Sapeurs-Pompiers à l'action et des dégâts (ici, dans le centre)



Remerciements à la population, aux services, aux officiels et aux communes voisines pour l'élan de la solidarité suite aux intempéries (13 oct. 23)

## Voeux 2024

Le Conseil Municipal vous convie à la traditionnelle cérémonie des Voeux du Maire le samedi 20 janvier à 11h30 dans la Salle des Rencontres.

## SOMMAIRE

### P.02 ACTUALITÉS & VIE MUNICIPALE

- Intempéries du 16 septembre
- Elections européennes 2024 et mise à jour des listes électorales
- Accueil des Nouveaux Habitants
- Marché de Noël - 9 décembre 2023

### P.07 SOLIDARITÉ

- Actualités CCAS : Ateliers Nutrition Séniors, conseils, collis des fêtes
- Octobre Rose
- Campagne de collecte alimentaire

### P.08 CULTURE

- Concours photo 2022-2023 : palmarès
- Lancement de la Boîte à Livres !
- Spectacle « Silencis », tout en poésie
- Bibliothèque : inauguration

### P.10 ENFANCE / JEUNESSE

- Début d'année scolaire 2023-2024
- Rallye Patrimoine pour les jeunes !
- Des activités plébiscitées - Club Ados
- L'automne au centre de loisirs !

### P.12 TRAVAUX

- Voirie & aménagements extérieurs
- Salles municipales, les projets
- Gymnase requalifié en salle polyvalente

### P.15 URBANISME

- PLU : Modification Simplifiée
- Obligation Légale de Débroussaillage

### P.16 CADRE DE VIE

- Obligation de taille et d'élagage
- Réunions de quartiers début juillet
- Terrain en bordure de cours d'eau : quelles obligations ?

### P.18 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Conservatoire des Espaces Naturels de la Liquière
- Demande de bac de tri ou bio seaux
- Quelques actions du World Clean Up Day !
- Réduction/extinction de l'éclairage public

### P.20 VIE ASSOCIATIVE

- Retour sur le début de la saison associative 23-24 !
- Fabules ? Une association d'idées !
- Les Olympiades de l'APE
- Mine d'activités en 2024 - Foyer Rural
- Écoresponsabilité des associations

### P.22 L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

### P.23 VIE ÉCONOMIQUE

- Une association de territoire : la ressourcerie « Courts Circuits »

### P.24 "DANS LE RÉTRO" & AGENDA DES MANIFESTATIONS

### P.27 SERVICES / N° UTILES

# Edito



Chères Saint-Martinoises, Chers Saint-Martinois,

J'espère que les vacances estivales, déjà lointaines, se sont déroulées pour le mieux, que chacune et chacun a pu profiter de cette pause pour se ressourcer et recharger ses batteries, malgré la canicule et le manque d'eau, car nous avons passé une partie de l'été en alerte rouge restriction des usages de l'eau ! J'espère également que vous avez su profiter des nombreuses animations mises en place dans la commune, et je voudrais remercier chaleureusement nos associations qui œuvrent pour les loisirs de tous.

Le samedi 16 septembre 2023 vers 17h, nous avons subi un violent orage, du type épisode cévenol, il est tombé 100 ml en une heure ! Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été officiellement faite le 18 septembre par la municipalité et acceptée par les services de l'état. Une commission devrait se réunir prochainement pour statuer sur les indemnisations, car l'estimatif des travaux est de 200 679€ HT. Nous vous informons de la suite à donner à ce dossier. Mon équipe et moi-même adressons nos remerciements aux services de la gendarmerie et aux pompiers pour leur efficacité, aux agents municipaux, qu'ils soient des services techniques ou administratifs, qui se sont largement mobilisés, aux communes de la CCGPSL pour leur soutien et aux services de la CCGPSL elle-même, ainsi qu'aux habitants qui ont spontanément apporté leur aide sur cet épisode. Je remercie également tous les élus mobilisés, pendant cette période.

A l'approche de l'hiver, j'invite une nouvelle fois, tous les utilisateurs de structures communales, à la responsabilité quant à l'utilisation de nos bâtiments communaux. Il est utile de rappeler à la population que le coût de l'énergie a, et va encore augmenter. Il est du devoir de chacun de se comporter de manière économe avec le bien public, comme on le ferait chez soi.

Des bonnes nouvelles pour notre village. Cet été, la bibliothèque municipale a déménagé au rez-de-chaussée du bâtiment dédié aux associations, route des Cévennes, avec un accès PMR. Ce déplacement est d'ailleurs provisoire puisque les élus de la majorité municipale, travaillent depuis plus d'un an, avec le SIVU et les élus du Mas de Londres sur un projet de construction d'une école élémentaire, qui sera implantée à côté de l'école maternelle. Nous espérons pouvoir débiter les travaux au 1er trimestre 2026. Pourquoi déplacer l'école ? Deux raisons majeures : le bâtiment actuel nécessite de gros travaux de réhabilitation pour devenir performant en matière d'isolation et d'économies d'énergie, et se trouve en zone bleu inondation, ce qui commence à devenir préoccupant au vu de la multiplication des événements climatiques extrêmes. Les élus de la majorité ont donc réfléchi sur la vision et l'avenir des aménagements de la commune : après la construction de l'école, la cantine d'aujourd'hui, deviendra bibliothèque ou médiathèque, les bâtiments actuels de l'école élémentaire deviendront maison des associations (afin de les regrouper), et l'ancienne maison des associations, deviendra l'annexe de la mairie. Avec ce projet de construction d'école, nous devons revoir le programme de travaux que nous vous avons présenté lors des élections, je reviendrai vers vous prochainement pour vous en reparler.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les services municipaux, pour leur implication dans la vie quotidienne, merci également aux élus municipaux de la majorité pour leur collaboration dans les nombreux dossiers de notre action municipale. Un Maire ne peut pas tout faire seul, une équipe municipale c'est avant tout un collectif, ils agissent chaque jour, pour chaque mission, afin de répondre du mieux possible aux attentes des Saint-Martinois.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, de profiter des moments de bonheur avec vos proches, et vous donne rendez-vous le samedi 20 janvier 2024 à 11h30 pour la cérémonie des voeux. Très belles fêtes !



Votre Bien dévoué,  
Gérard Brunel, Maire.

A noter : L'image de couverture de cet Echo Municipal a été classée 2<sup>nde</sup> de la session Hiver du Concours Photo 2022-2023. Merci à la photographe, Mme Manon Boulet, pour cette belle vue enneigée prise sur le chemin de la Borie en février 2023.

ECHO MUNICIPAL n°42 - décembre 2023  
Directeur de publication : Gérard Brunel, Maire - Rédaction : Élus, Service Communication - Réalisation : Service Communication

Crédits images : M Boulet (p.1), D Poudevigne (p. 2, 9, 23, 24), L Maurel (p.2, 4, 5, 16), G Brunel (p. 4, 5, 9, 24...), C Rubio (p.6, 9), C Bonaventure (p. 6, 7, 8, 9, 13, 19, 20, 21, 24), F Chauvet (p.8), M Kammerer (p.8), JP Campana (p. 12, 24), Animation Saint-Martinoise (p.6, 24), I Gioan (p.10), ALSH Loisirs (p.11), ALSH Ados (p.11), ALP Maternelle (p.11), Services Techniques (p.12, 13), B Mazel (p.12), Avril en Mai (p.14), Service Communication de l'Etat (p.15), Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup (p. 17, 19), Syndicat GEMAPI (p.17), G Peyre (p.17), Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie (p.18), P Valvin (p.19), SDJES 34 et PSL34 (p.20), Fabules (p.20), APE (p.21), Collectif Courts Circuits (p.23), M Royo (p.24), B Hérédia (p.24), Le livret scolaire (p.26), Ademe (p.28)

Impression : Imp'Act Imprimerie  
Mairie de Saint Martin de Londres, 9 Place de la Mairie - 34380 Saint Martin de Londres -  
Tél. : 04 67 55 00 10 - Fax : 04 67 55 70 42  
web : saint-martin-de-londres.fr - Facebook : @mairie-desaintmartindelondres - Application My Mairie

# 16 septembre 2023, Saint-Martin-de-Londres sous des trombes d'eau : retour sur l'événement climatique

Le 16 septembre dernier, la commune a connu un épisode cévenol exceptionnel qui a causé des dégâts dans différents quartiers et qui a suscité un élan de solidarité dans la population et sur le territoire.

Le Maire et son conseil municipal remercient l'ensemble des habitants, les pompiers, la CCGPSL, la gendarmerie, la police municipale, le personnel technique et administratif de la commune, les villes voisines, qui se sont mobilisés pour aider les sinistrés. M. le Préfet et M. le Sous-Préfet sont venus sur le terrain pour soutenir la commune.

Ont été dénombrés : plus de 100 maisons touchées (dont des commerces), plus de 30 voitures emportées, de la voirie et des chemins détériorés. Un gros travail a été effectué par les services pour répertorier les dommages. Les services de l'état ont aidé à évaluer les dégâts sur les biens communaux. Ils sont estimés à 200 679€. La commune est dans l'attente des aides de l'Etat pour réaliser les travaux.

Après l'aide d'urgence du week-end, il a fallu nettoyer, réparer et reconstruire les zones sinistrées. Rapidement, la commune a reçu l'appui des services techniques de St-Mathieu-de-Trévières, de Matelles, de St-Gély-du-Fesc (personnel et véhicules), et le soutien des communes de l'intercommunalité. Encore un grand merci !

Un moment convivial a été offert à la population à la Salle des Rencontres le vendredi 13 octobre pour remercier de l'élan de solidarité formidable qui a suivi l'inondation. Il est toujours bon de rappeler qu'il existe le DICRIM "Document d'Information Communale sur les Risques

Majeurs". A consulter sur le site internet de la mairie, dans la rubrique "Police Municipale Sécurité / Risque Inondation" : voici [le lien direct](#) pour la version numérique. La version papier est consultable en mairie. **A noter :** l'Application Mobile MyMairie est utile en cas d'alerte pour être informé (voir p.27).



Passerelle sur le Rieutord, le cours d'eau agité



Voiture prise dans les flots, Rue de l'Ayet



Jeu de Mail inondé



Place du Chèvrefeuille : barrière et branches qui font obstacle



Place de la Fontaine sous les eaux et aide bienvenue après la décrue...



Solidarité après la décrue



## **i** PASSAGE EN CATASTROPHE NATURELLE :

L'arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les événements climatiques du 16 septembre 2023 a été pris à la suite de la demande de Monsieur le Maire de Saint-Martin-de-Londres : arrêté du 25/09/2023 publié au JO du 4/10/2023.

**Vous avez été sinistré ?** Vous devez faire votre déclaration de sinistre à votre compagnie d'assurance ou au courtier d'assurance qui gère vos contrats le plus rapidement possible

**À savoir :** En cas de prise en charge de la réparation (partielle ou totale) de vos biens, il faut conserver les factures d'achat de matériaux pour qu'elles soient prises en compte par l'assureur.

Plus d'infos sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3076>



## Elections européennes 2024 et mise à jour des listes électorales

En vue des élections européennes 2024 qui auront lieu le 9 juin prochain, la commune met à jour les listes électorales. Chaque habitant en mesure de voter est invité à vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes avec la bonne adresse.

Lors des derniers scrutins, de nombreux courriers de retour de la propagande électorale et des cartes électorales avec la mention « n'habite plus à l'adresse indiquée » sont revenus en Mairie.

C'est pour cela qu'une procédure de radiation des électeurs pour perte d'attache communale (l'électeur ne réside plus sur la commune) a été engagée. Un courrier a été envoyé aux personnes concernées et à compter de sa réception, un délai de 15 jours leur était laissé pour répondre. Les électeurs qui ne se sont pas manifestés risquent d'être radiés.

Pour rappel, les conditions pour être électeur sont listées à l'article L11 du Code Électoral : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000006353036/2021-03-04/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006353036/2021-03-04/)

Si vous avez changé d'adresse dans la commune, vous êtes invité(e) à vous présenter en mairie avec votre nouveau justificatif de domicile. Pour vérifier sa situation électorale, voici un lien utile : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

A NOTER : le scrutin aura lieu dans la Salle des Rencontres (le gymnase étant en travaux au premier semestre 2024)



## Accueil des Nouveaux Habitants

Samedi 30 septembre, M. le Maire et une partie des élus du Conseil Municipal ont accueilli les nouveaux habitants (arrivés de 2020 à 2023 sur la commune).

L'occasion de présenter le territoire, de faire connaissance avec les élus, de connaître le programme municipal 2020-2026 et les différents services disponibles pour faciliter le quotidien des saint-martinois. Un verre de l'amitié et un dossier de bienvenue était offert à chaque famille.



## Marché de Noël - 9 décembre 2023

Le mois de décembre débute avec son lot de belles animations et de stands artisanaux proposés lors du Marché de Noël samedi 9 décembre dès 10h00. Une journée co-organisée par l'Animation Saint-Martinoise et la commune.

De nombreux stands et animations vous attendent. A découvrir sur place : Le Père Noël et sa boîte aux lettres, une déambulation poétique avec Ananda, des concerts et chants de Noël (par Gud et ses élèves), une animation maquillage, Lou et ses poneys, la fanfare Los Neblats, un atelier de création de cartes de Noël, un atelier de fabrication de pâtes fraîches... Un beau programme !

Pour débiter la soirée, à 19h, l'embrasement de la Tour viendra illuminer le ciel saint-martinois ! Pour régaler vos papilles, tout est prévu également tout au long de la journée : vin chaud, marrons grillés, crêpes, soupe, beignets, foodtrucks... Et, pour les gourmands, un repas "Truffettes de Noël" est organisé par l'ASM à 20h dans la Salle des Rencontres : voici le lien pour avoir le détail et réserver : <https://www.helloasso.com/associations/animation-saint-martinoise/evenements/repas-de-noel-2023>.

Venez nombreux !



## Les actualités du CCAS

**DEFI SÉRÉNITÉ** Tous les MARDIS (ou Mercredis) de 10h à 12h  
Salle du Stade - Saint Martin de Londres

**Vivre & Manger mieux en Pleine conscience:**  
Quand Méditation rime avec Alimentation

**GRATUIT ET OUVERT À TOUS à partir de 60ans**

**BIEN VIEILLIR**  
6 Bonnes raisons de participer à nos ateliers

- 11 Ateliers de 2h sur 4 mois
- Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet des ateliers.

Découvrez de nouvelles approches pour le maintien du Bien vieillir

Abordez une autre façon de Manger & Vivre mieux avec la pleine conscience

Retrouvez une connexion entre son corps et son esprit au moment de manger

Profitez d'une action dans votre commune dans une ambiance conviviale autour d'une collation à thème

Adaptez ces ateliers en fonction de vos envies et besoins

Préservez le plaisir de cuisiner et de bien manger

**CONTACTEZ-NOUS!**  
Pour en savoir plus ou vous inscrire Contactez

Animatrice des Ateliers  
Elodie DURAND  
06 09 80 15 14  
[www.miamuse-nutrition.com](http://www.miamuse-nutrition.com)

En partenariat avec la Ville et le CCAS de Saint Martin de Londres

## Ateliers nutrition seniors

Lors de la semaine bleue, en octobre 2023, un cycle d'ateliers a été lancé avec une conférence "Vivre et manger mieux en pleine conscience" animée par Elodie Durand, nutritionniste.

Ce cycle d'ateliers est proposé gratuitement aux seniors. La praticienne présente une approche originale qui associe méditation et alimentation. Entre octobre 2023 et janvier 2024, onze

séances sont prévues sur des thématiques variées telles que la méditation de pleine conscience, l'équilibre alimentaire, la lecture des étiquettes, les 5 sens, l'hydratation.

Contact : Elodie DURAND : 06 09 80 15 14  
[www.miamuse-nutrition.com](http://www.miamuse-nutrition.com)

Cette Animation est programmée par le CCAS et la commune de Saint-Martin-de-Londres.

La Tour aux couleurs d'octobre rose pour sensibiliser au cancer du sein et rappeler qu'il est important de se faire dépister une fois par an dès 50 ans.  
<https://www.ligue-cancer.net/octobre-rose>



**INFO UTILE - Cercle des Aidants**  
Tous les 3èmes mardis du mois  
Infos : 06 29 38 29 54



### CONSEILS PRATIQUES pour éviter les accidents domestiques chez les personnes âgées :

- Faciliter la circulation : éviter les obstacles au sol tels que les tapis ou les fils électriques (qui peuvent causer des chutes) et les meubles encombrants
- Installer des revêtements antidérapants dans la salle de bains et la cuisine (pièces où les chutes sont les plus fréquentes)
- Fixer les fils électriques au mur
- Équiper les escaliers d'une rampe solide pour aider les personnes âgées à monter et descendre en toute sécurité
- Limiter les médicaments type somnifère présentant des risques de vertiges donc de chute

Campagne de la Banque Alimentaire les 24 et 25 novembre 2023 : un moment convivial pour les bénévoles avant de commencer la journée de collecte !



Merci à tous pour vos dons !



**COLIS DES FÊTES** offerts par le CCAS aux inscrits : Distribution pour les bénéficiaires le mercredi 20 décembre de 16h à 18h00 (formulaire d'inscription à renvoyer en mairie avant le 8 décembre).

La Téléalarme est un service mis en place par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup dans le cadre de ses actions en faveur de la solidarité.

Plus d'infos sur : <https://grandpicsaintloup.fr/vivre-ici/action-sociale/telearme/>

**AGIR** contre les maltraitances des personnes en situation de vulnérabilité.

Victime ou témoin contactez le **3977**

Lundi - vendredi - 9h - 19h  
Samedi - dimanche - 9h - 13h - 14h - 19h  
Service à appel gratuit.

ALMA 34  
Centre départemental de l'Hérault



# Concours photo 2022-2023 : palmarès printemps & été !



Le concours photo "Les 4 saisons de Saint-Martin-de-Londres", ouvert à tous à partir de 12 ans, s'est terminé le 20 septembre 2023 !

Voici le palmarès de la troisième session du Concours Photo, dévoilé lors du Conseil Municipal du 14 septembre dernier :

- 1ère place : M. Maurice KAMMERER
- « L'heure bleue » (mars 2023)



- 2nde place : Mme Lysiane REDRUELLO
- « Le végétal et la pierre » (2 avril 2023)

- 3ème place : Mme Aurore ROUX
- « La prima de Rosèlas » - Rue-de-Massargues (28 mai 2023)

Félicitations aux lauréats des sessions Printemps et Été du Concours Photos pour leur créativité ! Ici, les photos gagnantes de M. Kammerer (g.) et M. Chauvet (dr.) !

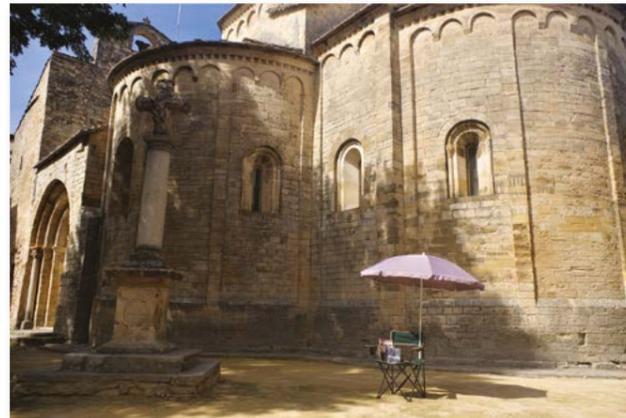
Et voici le palmarès de la quatrième session du Concours Photo, dévoilé lors du Conseil Municipal du 23 novembre :

- 1ère place : M. Fred CHAUVET
- « Un été spirituel et culturel sous le ciel bleu de la place de l'église » (18 sept. 2023)

- 2nde place : M. Benoît HEREDIA
- « Soir de fête nationale » - (14 juillet 2023)

- 3ème place : M. Fred CHAUVET
- « Les pompiers paradent sous les fenêtres pavoisées de la mairie » (14 juillet 2023)

Bravo à tous les participants !



## Lancement de la Boîte à Livres !

Une boîte à livres est à disposition de tous, sur le Jeu de Mail, depuis début novembre. Lecteurs passionnés, occasionnels, curieux, petits et grands, partagez vos coups de cœur, prenez un livre, apportez-en un si vous le souhaitez... Donnez une seconde vie à vos ouvrages !

Quels livres peut-on déposer ? Presque tous tant qu'ils sont en bon état ! Romans, BD, livres d'art, d'histoire, poésie, essais, revues... Mais ni publicité, ni quotidien, ni programme télé qui encombreraient cette boîte. La commune tient à remercier l'équipe locale du Secours Catholique qui alimentera la boîte à livres si nécessaire et M. Senouf pour la fabrication gracieuse du meuble. La bienveillance de chacun est attendue pour garder ce mobilier en bon état. Bonne lecture !



## Spectacle « Silencis », tout en poésie



La poésie était au rendez-vous le 21 septembre dernier, dans la cour de l'école élémentaire !

La compagnie Claire Ducreux a fait voyager les spectateurs attentifs qui ont embarqué pour le solo de danse "Silencis" : l'émotion à fleur de peau du personnage et les interactions avec le public laissent un souvenir et des images fortes en tête... Un beau spectacle qui a donné envie de découvrir le reste du festival Arts Trans'Fabrik 2023 qui programmait cette création : <https://arts-fabrik.fr/festival-arts-trans-fabrik-9-2023/>

Encore un grand merci à la CESML qui a offert ce spectacle, aux organisateurs du festival, à la compagnie et au SIVU qui a donné accès à la cour ! Dans l'après-midi, deux classes de l'école élémentaire ont eu la chance de participer à un atelier de danse animé par les artistes.



"Silencis" par Claire Ducreux



## Bibliothèque : inauguration des nouveaux locaux

Depuis le 8 juillet dernier, la bibliothèque municipale de Saint-Martin-de-Londres s'est installée au rez-de-chaussée des Anciennes Ecoles (10 route des Cévennes). Les bénévoles et habitués ont déjà pris leurs marques dans ce lieu bien connu des saint-martinois.

**Infos pratiques :** Vous pouvez à tout moment faire votre sélection de livres grâce au portail en ligne : <https://smdl.bibenligne.fr/>

Bien sûr, les bénévoles de la bibliothèque se feront une joie de vous conseiller sur place pour faire le plein de romans d'aventure, de fictions, de documentaires, d'albums jeunesse, de BD ou encore de magazines selon vos envies. De plus, de nombreux événements autour du livre sont organisés par la bibliothèque au cours de l'année.

Les contacts et horaires d'ouverture restent identiques : 04 34 46 68 63 / [bibliotheque@ville-smdl.fr](mailto:bibliotheque@ville-smdl.fr)

- Lundi : 17h30-18h30.
- Mercredi : 9h30-11h30 / 16h-17h30.
- Samedi : 9h30-11h30.



L'inauguration, samedi 28 octobre, a rassemblé une trentaine de personnes. L'occasion pour M. le Maire de rappeler l'historique du bâtiment, la chance d'avoir à présent un local aux normes pour accueillir les Personnes à Mobilité Réduite. Ce lieu est toutefois temporaire, en vue d'installer à terme la bibliothèque à l'emplacement actuel de la cantine scolaire de l'école élémentaire (Jeu de Mail) pour un équipement plus spacieux et adapté. Un projet qui devrait voir le jour d'ici quelques années.



## Début d'année scolaire 2023-2024

Le mois de septembre est revenu, et avec lui, la rentrée scolaire.

Cette année, 97 enfants sont scolarisés en maternelle. Ils sont répartis en 4 classes (moyenne de 24 élèves par classe) et conservent les mêmes équipes pédagogiques. L'école élémentaire accueille quant à elle 197 élèves dans 8 classes (soit une moyenne de 24,6 élèves par classe). Les effectifs scolaires diminuent ces dernières années, et cette rentrée a vu la fermeture de la 9ème classe de l'école. L'équipe enseignante est restée stable. Seul Monsieur Fino, professeur de la 9ème classe, est parti à la retraite, après 2 années de fin de carrière à St Martin où il a été fort apprécié par les élèves et leurs familles.

La rentrée s'est également déroulée de façon dynamique pour les équipes du péri et de l'extrascolaire. Deux journées de formation aux premiers secours ont été organisées pour tous les agents (PSC1). Une manière responsable de démarrer l'année tous ensemble. Les enfants sont toujours accueillis avant et après la classe ainsi qu'à la cantine pour le temps méridien.

Le centre de loisirs fonctionne les mercredis et vacances scolaires sur trois pôles : maternelle, élémentaire et club ados. Les activités y sont réfléchies et variées, pour l'épanouissement de tous.

Les vacances d'été avaient permis au SIVU de réaliser des travaux d'entretien (plomberie, peinture, carrelage...) et des travaux de modernisation de l'équipement électrique (plafonniers). Ces derniers amenant de belles économies sur le budget électricité et un confort certain pour les yeux des petits et des grands. Grâce à une bonne collaboration avec la commune et la communauté de communes, les enfants profitent des infrastructures sportives du territoire et se voient régulièrement proposer des animations culturelles (spectacles, cirque, parcours patrimonial...) qui viennent encore enrichir leur quotidien d'écolier !

Belle année scolaire à tous !



## Rallye Patrimoine pour les jeunes saint-martinois !

Fin juin dernier, les élèves de CM1 de l'école élémentaire de Saint-Martin-de-Londres se sont transformés en explorateurs en herbe pour trouver les réponses aux nombreuses questions-jeux du Rallye Découverte proposé par l'Office de Tourisme du Grand Pic Saint-Loup et cumuler le maximum de points.

Les parents accompagnateurs et les enfants ont ainsi redécouvert la richesse de leur patrimoine local grâce à cette activité ludique. Ils ont également saisi l'occasion

de visiter le bureau d'information touristique du village, en présence d'Isabelle, conseillère en séjour, qui accueille non seulement les vacanciers français et étrangers, mais aussi la population locale à la recherche de nouvelles idées de sorties. Ne manquez pas cette opportunité de découvrir Saint-Martin-de-Londres de manière divertissante.

**Informations pratiques :** A partir de 7 ans. 5€ le 1er livret (2.50 € les suivants au sein d'une même famille). Disponible toute l'année, aux horaires d'ouverture du Bureau d'Information Touristique, Place de la Mairie. Renseignements : 04 67 55 09 59.

L'Office de Tourisme propose également de nombreuses autres activités, n'hésitez pas à vous y rendre ou consulter le site internet : [www.grandpicsaintloup-tourisme.fr](http://www.grandpicsaintloup-tourisme.fr)



Rallye découverte avec la classe de Mme Bauduin - 23 juin 23 (photo I.Gioan)



L'équipe de l'Accueil de Loisirs Périscolaire, en maternelle, propose aux enfants diverses activités. Chaque semaine, les enfants font des activités sportives, manuelles et de découverte. La période novembre-décembre est, cette année, en partie consacrée à la préparation d'objets à vendre lors du marché de Noël du 9 décembre. Le groupe des *oursins* fait également des initiations à l'ultimate, pendant que le groupe des *chats* développe sa motricité dans un cycle de babyhand.

## Des activités plébiscitées par les jeunes au Club Ados

**Durant les vacances d'Octobre 2023, les jeunes du club ados ont eu de quoi faire en termes d'activités !**

Ces vacances sont les premières de l'année scolaire avec un nouveau groupe qui se découvre. Une bonne raison pour leur concocter un programme varié. Il y en a eu pour tous les goûts. Il a fallu tout de même s'adapter à la météo qui n'était pas clémente !



Les vacances pour la jeunesse castelaine et saint-martinoise sont des moments d'échanges, de partage et de rencontres en tous genres, non seulement entre jeunes des différentes communes mais aussi avec les partenaires du territoire.

Côté activités extérieures, le groupe a pu participer à une sortie VTT, à un grand jeu « intercommunalité » et à du « dodgeball » (Variante plus sportive du ballon prisonnier).

Un tournoi de babyfoot, un concours de découpe de citrouille,



des découvertes de jeux de plateau et de société ont pu être réalisés en intérieur, ainsi que des jeux de rôle, type « loup garou ». Pour clôturer ces vacances, une soirée Halloween en nocturne a eu lieu le jeudi soir sur le jeu de Mail.

A noter : une très belle fréquentation sur toute la semaine !



Un automne entre activités sportives et créatives pour les ados et les plus jeunes !

## L'automne au centre de loisirs !

**Deux belles semaines d'animations pour le centre de loisirs cet automne !**

Le thème de ces vacances était « Merlin l'enchanteur ». Les enfants se sont réellement investis dans la décoration du lieu. La première semaine, les maternelles ont eu le droit à un super spectacle de magie. Nous avons formé de futurs magiciens !

Les élémentaires, quant à eux, ont eu la chance d'aller à la patinoire le mercredi matin. L'après-midi, direction la plage pour le bonheur des plus grands comme des plus petits. La deuxième semaine, les élémentaires ont eu la visite d'intervenants venant

de Perpignan pour effectuer des gâteaux d'halloween. Les grands ont pu fabriquer des cupcakes, les plus petits de jolis petits sablés bien décorés. Du côté des maternelles, un intervenant musical est venu pour faire de petits jeux accompagnés d'un accordéon. Quel plaisir !!



Pendant ces vacances, des citrouilles ont été découpées, des « booms » ont été organisées, ainsi que de supers parcours de vélo. De merveilleuses vacances et de beaux souvenirs !

Vous pouvez prendre contact avec le Centre de Loisirs : ALSH MATERNELLE, PRIMAIRE ET ADOS  
Astrid (coordinatrice) / Pauline, Noëly, Lucie et Alexy (directeurs) ALP et ALSH Saint Martin de Londres - SIVU ESMML -  
Impasse du Mille-club - 34380 Saint Martin de Londres / Tél : 04 67 55 87 05 - 06 70 49 33 37 / Groupe Facebook  
Mails : ALSH Club Ados : [ados.smlmdl@gmail.com](mailto:ados.smlmdl@gmail.com) / ALSH Accueil de Loisirs : [alshalp.smlmdl@gmail.com](mailto:alshalp.smlmdl@gmail.com)



De nombreux chantiers d'aménagements et de rénovation ont été lancés en 2023 et des réflexions en vue de chantiers à venir sont en cours pour améliorer l'existant et le cadre de vie des habitants.

## Travaux de voirie & aménagements extérieurs

### SÉCURISATION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 122 :

Aménagement du carrefour de la zone d'activités des Hautes-Garrigues, reprise de la chaussée avec la création de trottoirs. Le marquage au sol a été fait par les Services Techniques de la commune. Le montant des travaux est de 26 947€. Le département a versé une subvention de 9 000€.



Travaux de voirie à l'automne 2023

**ROUTE DU LITTORAL :** Les travaux de la route du Littoral ont débuté en octobre. La durée du chantier est estimée à 4 mois. La première partie des travaux (les trottoirs côté gauche en direction de Montpellier) devrait être terminée autour du 15 décembre. Après une interruption pendant les fêtes (la circulation restera en sens unique pendant cette période), les travaux reprendront le 8 janvier jusqu'à début février 2024. Des plantations seront mises en place en mars.

Le montant des travaux est de 662 144€ TTC.

Le Département subventionne à hauteur de 80 000€ et la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup pour un montant de 30 000€.

Maîtrise d'ouvrage : "Avril en mai"

### CAMPAGNE DE REBOUCHAGE DES NIDS DE POULE :

Les Services Techniques ont procédé au rebouchage de nids de poules dans différents quartiers en septembre.

**PARVIS DE L'ÉGLISE :** Un projet de réfection et de valorisation des revêtements de sols altérés situés aux abords de l'église paroissiale, édifice Classé au titre des Monuments historiques, est en cours (la réglementation est particulière car le site est aux abords d'un monument historique classé).

Le projet envisagé doit passer préalablement par une étude de diagnostic, afin d'étudier l'aménagement des sols (l'état de l'érosion du stabilisé/calade sur certaines parties, les écoulements pluviaux), les plantations d'arbres, ainsi que le plan sanitaire/structurel de l'état du mur de clôture périphérique de la place et des escaliers et emmarchements y conduisant.

L'étude de diagnostic devra déboucher sur un projet respectant le site avec un aménagement plutôt sobre, en conservant un aspect rural, respectant l'esprit du lieu et la nature des sols en place (stabilisé ou calades) ainsi que son couvert végétal. Pour ce dernier point, l'objectif sera de mettre en valeur la place et l'église sans la masquer.

Le projet devra prendre en compte la problématique de l'accessibilité des publics sur la place au-devant de l'église



Projet de rénovation du parvis de l'église

(touristes et fidèles).

Le maître d'ouvrage souhaite par ailleurs inclure dans l'étude, un projet de modification des éclairages de la place et de mise en valeur par éclairage de la remarquable volumétrie romane de l'église. Le projet sera étendu à la restauration et la valorisation du calvaire du 17e siècle situé au milieu de la place et inscrit au titre de l'inventaire des monuments historiques. Il sera intégré dans l'étude avec bilan sanitaire et proposition de restauration.

Montant de l'étude avant lancement des travaux : 32 550 € HT.

Maîtrise d'ouvrage : "Avril en mai"

Assistance à maîtrise d'ouvrage : "Hérault Énergie "

## Salles municipales, les projets : amélioration de l'existant et requalification de certains bâtiments

**AGENCE POSTALE COMMUNALE :** L'ancien bureau de poste a fermé fin novembre 2023 pour laisser place à une agence postale communale dans une partie de l'actuelle Salle des Rencontres, face à la mairie. Aménagements des bureaux d'une superficie de 40m<sup>2</sup>. Montant des travaux : 62 317 € HT Travaux financés intégralement par La Poste.



Chantiers de l'Agence postale communale et de la façade de la Salle des Rencontres - Oct. 2023



Pose des portes, de l'enseigne officielle et aménagement de l'espace d'accueil - Nov 2023



**OUVERTURE DEPUIS LE 5 DÉCEMBRE :** Pour ne pas abandonner un service public essentiel, les élus ont fait le choix d'ouvrir cette "Agence postale communale" dans laquelle vous retrouverez les services de La Poste : produits et services postaux, services financiers et prestations associées, produits et services tiers, équipement numérique.

### HORAIRES :

Du 5 décembre au 22 décembre 2023 :

Du lundi au vendredi : 8h30-11h30.

A partir du 2 janvier 2024 :

- Tous les 15 jours, le lundi (semaine paire) : 8h30-11h45.
- Du mardi au vendredi matin : 8h30-11h45.
- Mardi après midi : 17h30-18h30.
- Jeudi après midi : 17h45-18h30.
- Tous les 15 jours, le samedi (semaine impaire) : 8h30-11h45.



LA POSTE



Guichet d'accueil de la nouvelle agence postale



### Cinéma : l'accès PMR

Ce projet attendu pour permettre notamment l'accès des Personnes à Mobilité Réduite a été finalisé cet automne. Une première séance de cinéma du Foyer Rural dans la salle le 4 novembre dernier. L'ascenseur a été financé par la Région Occitanie.



# Le gymnase requalifié en salle polyvalente : les travaux

Le dossier de demande de permis de construire était en cours d'instruction cet automne ce qui laisse espérer un début des travaux début 2024. Le bâtiment sera plus fonctionnel et facilitera l'accueil du public en toute sécurité.

Le projet de requalification du gymnase en salle polyvalente représente l'occasion, pour la commune, de renouer avec son patrimoine contemporain.

L'ensemble du bâtiment [à l'exception des clubs pétanque et tennis] va entièrement être rénové, en vue d'assurer une remise aux normes des existants, mais aussi de répondre à la double volonté de la municipalité de limiter la facture énergétique de ses équipements publics ainsi que de conforter l'offre culturelle à l'est de la ville. Ainsi :

- La salle du gymnase elle-même devient :
- Une salle polyvalente à configuration multiple (à dominante sportive) sur une surface de 559 m<sup>2</sup>.
  - Un espace de stockage sur 52 m<sup>2</sup> dans le volume actuel de la salle, (une cloison mobile permettra la division en deux pour aménager un espace loges)

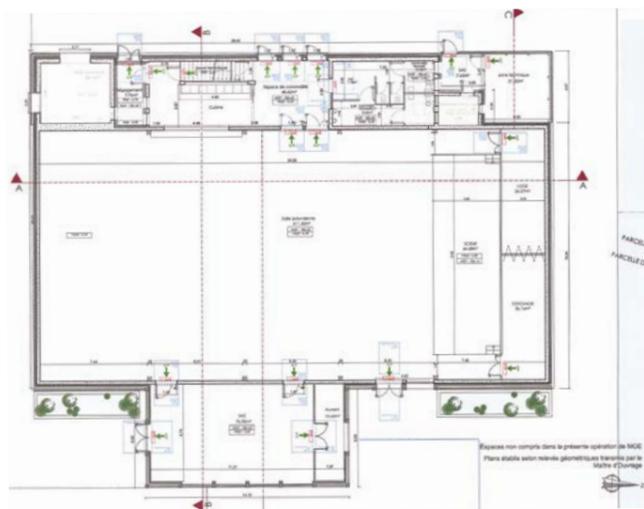
- Les locaux annexes sont transformés en :
- Un espace de convivialité sur 49 m<sup>2</sup> par requalification de l'entrée ouest ainsi que par le décroissement des actuels espaces de convivialité et de rangement. Le local technique sous l'escalier est conservé.
  - Des sanitaires

- Pour les aménagements extérieurs, il est prévu :
- La reprise à l'existant des revêtements de sol suite aux travaux de terrassement et de reprise des réseaux.
  - Sur la façade Est, l'aménagement d'un SAS et d'un auvent

en remplacement de l'actuel préau ainsi que 2 jardinières - Sur la façade Ouest, l'aménagement d'une aire technique

Le sanitaire extérieur est conservé en l'état. L'aire technique sera occultée par une clôture faite d'un bardage métallique à claire-voie.

Montant estimé des travaux : 935 122€  
 Financement :  
 - Etat - Fonds verts : 280 043,56€  
 - Demande à la Région, au Département et à *Hérault Energies* (montants en attente)



Plan du rez-de-chaussée de la salle polyvalente  
 Conception du projet : C + D Architecture



Projet de requalification du gymnase en salle polyvalente- C + D Architecture

# PLU : Modification Simplifiée

Du 16 octobre au 17 novembre, le dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) était consultable en mairie et en ligne. Chacun a pu formuler ses observations. Voici quelques éléments qui précisent les changements intégrés dans ce document.

La commune, par délibération en date du 27 janvier 2022, a approuvé son PLU. En retour, le contrôle de légalité a transmis le 29 avril dernier, ses observations avec des points à corriger qu'il convenait de rectifier par une procédure d'évolution du PLU. En conséquence, la commune a engagé une Modification Simplifiée au vu des points à préciser.

- A savoir :**
- Intégrer la nouvelle cartographie feux de forêt et l'étude de vulnérabilité des bâtiments dans les zones agricoles et forestières.
  - Prendre en compte le risque inondation, et notamment le long des cours d'eau hors zone PPRI\* inconstructibilité

\* PPRI = Plan de prévention des risques naturels d'inondation

dans les zones *non ædificandi* (non-constructibles) : préciser les dispositions réglementaires par rapport au risque de ruissellement identifiées dans le PPRI.

- Compléter le règlement des futures zones à urbaniser du PLU par une étude conditionnant l'adéquation besoins/ressources.
- Modifier le périmètre autorisé du camping à l'existant en fonction de l'aléa « feux de forêt »
- Préciser le règlement de la zone agricole afin de faciliter les instructions des autorisations d'urbanisme.
- Ajouter le périmètre des abords des monuments historiques qui a été arrêté le 20 décembre 2022 par le Préfet de Région.

## INFOS PRATIQUES : Nouveaux horaires pour la permanence du service urbanisme

Mercredi après-midi : 14h-17h (Sur RDV uniquement)  
 Tél. : 04 67 55 00 10



## L'obligation légale de débroussaillage (OLD)

### Comment débroussailler votre terrain ?

**en automne et en hiver**

L'automne et l'hiver sont les périodes les plus adaptées pour effectuer les travaux lourds de débroussaillage. Les végétaux ont perdu leurs feuilles ce qui facilite les interventions. C'est également une période propice à la coupe des broussailles.

**J'entreprends de gros travaux pour créer des discontinuités dans la végétation.**

- Je supprime certains arbustes situés sous les arbres.
- Je coupe les branches ou les arbres en contact avec ma maison ou trop proches les uns des autres.

*Les travaux les plus lourds nécessitant la coupe d'arbres ou d'arbustes peuvent nécessiter l'intervention d'un professionnel.*

**Je nettoie pour supprimer des combustibles potentiels des alentours de ma maison**

- J'élimine les résidus issus du débroussaillage (broyage, compostage, mise en déchetterie...).
- J'éloigne les réserves de bois de l'habitation.
- Je retire les feuilles et les aiguilles des gouttières.

**TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...**

J'entretiens pour réduire la masse de végétaux au sol et créer une ceinture de protection autour de ma maison.

- Je tonds l'herbe et je coupe les broussailles.
- J'élague les branches basses des arbres.
- Je taille les haies.

**Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr**

### Quand débroussailler votre terrain ?

**Protéger sa maison des feux de forêt, ça se prépare toute l'année !**

**En automne et en hiver, on réalise les travaux les plus importants**

L'automne et l'hiver sont les périodes les plus adaptées pour effectuer les travaux lourds de débroussaillage. Les végétaux ont perdu leurs feuilles ce qui facilite les interventions. C'est également une période propice à la coupe des broussailles.

**Au printemps, on entretient et on nettoie**

Le grand nettoyage de printemps, c'est aussi valable pour son terrain ! C'est le meilleur moment pour nettoyer ses gouttières et se rendre à la déchetterie pour jeter les déchets de broyage. C'est aussi l'occasion de s'assurer que les réserves de bois ou de tout autre type de combustible sont éloignées de sa maison. C'est également la période durant laquelle les repousses d'herbes et de broussailles doivent être coupées, avant l'été.

**Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr**

AYONS  
LES BONS  
REFLEXES

AYONS  
LES BONS  
REFLEXES

## Obligation de taille et élagage des haies et des arbres

Si les branches de votre terrain dépassent sur la voie publique, l'élagage est nécessaire.

Comme on peut le constater, l'avancée des branches des arbres qui gênerait la circulation sur la voie publique est de nature à entraver la commodité du passage et, éventuellement, à mettre en jeu la sécurité des piétons. En effet, la voie publique concerne l'ensemble des voies ouvertes à la circulation publique et les trottoirs sont considérés comme des dépendances de la voie et font partie intégrante de l'emprise du domaine public routier. Ainsi, pour éviter tous accidents, il est indispensable de procéder à l'élagage des arbres.

Chaque propriétaire de jardin est responsable de l'entretien des haies et des arbres. Il doit faire en sorte qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public et les voies communales, en application de l'article D.161-24 du code rural.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire peut imposer au propriétaire de procéder à l'élagage des arbres qui avancent sur la voie publique. Pour ce faire, il peut vous adresser une mise en demeure de réaliser, dans de brefs délais, les travaux d'élagage nécessaires. Attention, si le propriétaire ne tient pas compte de cette mise en demeure, le maire peut intervenir directement et faire procéder, à sa place et à ses frais, à l'exécution d'office des travaux d'élagage.



**i A NOTER :** Merci de ne pas nourrir les pigeons (arrêté préfectoral). Une campagne de piégeage est en cours pour éviter leur prolifération sur la commune.



## Réunions de quartiers début juillet

Suite aux réunions de quartiers qui ont eu lieu début juillet, nous tenons à remercier les personnes présentes et qui nous ont fait part de requêtes sur la commune, mais également d'aspects positifs.

Les demandes, en majorité, portaient sur la sécurité routière et la circulation (vitesse, marquages piétons trottoirs...).

Nous avons fait le point et synthétisé toutes les sollicitations. Des réunions ont eu lieu avec les services concernés pour effectuer au mieux tous les travaux. Certains ont été réalisés rapidement. D'autres sont en attente en fonction des projets de travaux à venir. Tout cela bien sûr dans la mesure du possible et des réglementations que nous devons suivre.

Ces échanges ont été productifs. L'équipe municipale souhaite renouveler l'expérience et reste à votre service.



Les réunions entre élus et habitants ont eu lieu du 3 au 7 juillet 2023 à la croix de Massargues, près de la Gendarmerie, sur la placette du centre du village, dans l'allée des Muriers et à l'église du Frouzet.

Echanges avec les habitants du Frouzet le 7 juillet dernier



## Terrain en bordure de cours d'eau : quelles obligations ?

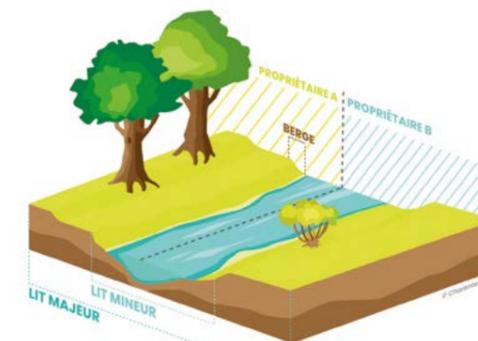
Longtemps malmenées et artificialisées, nos rivières ont vu, de manière plus ou moins importante, leurs fonctionnalités écologiques s'altérer. Les rivières constituent ainsi des milieux précieux à l'équilibre fragile. Les propriétaires ont un rôle majeur pour améliorer leur fonctionnement et protéger leur santé (il sont les premiers responsables de l'entretien de leur bien et de son impact sur l'eau et les milieux aquatiques).

*" Une rivière vivante est une rivière libre, qui peut déborder, où les écoulements sont tantôt rapides et tantôt plus lents. "*

Entretenir son cours d'eau - travaux ciblés et limités au strict nécessaire :

- Taille de rééquilibrage ou abattage des arbres instables (si risque de chute)
- Recépage de quelques arbres (quelques percées de lumière).
- Enlèvement des embâcles mobiles (si risques)
- Retrait des végétaux exotiques envahissants (contacter la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup pour connaître la marche à suivre)
- Ne pas disposer de déchets sur les berges et le fond du lit et les évacuer en déchetterie.
- Plantation de nouveaux arbres et arbustes d'essences diverses et locales adaptées au bord du cours d'eau.

Extraits du *Guide pratique des propriétaires riverains de cours d'eau* (édité par GEMAPI)



Carte des bassins versants du territoire : la commune est située dans le bassin du fleuve Hérault

### LEXIQUE

**Bassin versant :** Surface d'un territoire délimité par des lignes de crêtes où les eaux s'écoulent et convergent vers un même point topographique.

**Embâcles :** Débris amoncelés dans le lit d'une rivière qui constituent un obstacle partiel ou total à l'écoulement des eaux.

**GEMAPI :** Compétence des collectivités territoriales pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.

**Ripisylve :** Végétation bordant les cours d'eau.



Un exemple de berge à entretenir en bordure du ruisseau du Bouis

**i** " L'exercice de la compétence GEMAPI par la Communauté de communes ne remet pas en cause les droits et devoirs des propriétaires : aux termes du Code rural, tout propriétaire riverain d'un cours d'eau non domaniaux doit en assurer le curage et l'entretien, afin de permettre le bon écoulement naturel des eaux et garantir son bon état écologique. L'entretien des cours d'eau non domaniaux est à la charge des propriétaires riverains. " **Extrait de la page thématique dédiée sur le site internet de la CCGPSL**

Contact compétent dans ce domaine sur le territoire :  
Communauté : Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup  
Direction de l'Eau et de l'Assainissement  
Route de Saint-Gély – 34270 Les Matelles  
04 99 614 600 – eau@ccgpsl.fr



# Conservatoire des Espaces Naturels de la Languedoc-Roussillon

Pour mémoire (voir l'Echo Municipal N°39, Eté 2022), la région méditerranéenne en général, et la plaine de Londres en particulier, sont des zones d'une richesse biologique remarquable.

A l'automne 2021, La municipalité a été interpellée par le « CEN », Conservatoire des Espaces Naturels, association agréée par l'état dont la mission est de contribuer à la protection du patrimoine naturel régional. Et, par délibération du Conseil Municipal du 23 février 2022, une convention de gestion de 14 hectares, correspondant à trois parcelles localisées en bordure sud-est du territoire communal, sur le site des « combes » attenant au ruisseau de la Liquière, a été signée pour cinq ans. Ces parcelles sont limitrophes de 80 ha. appartenant à la commune voisine du Mas-de-Londres, qui conventionne déjà avec le CEN, et permettent de compléter un ensemble particulièrement digne d'intérêt, tant au niveau de la faune que de la flore jusqu'au Lac de la Jasse.

Cette convention est mise en place pour permettre la protection et la « renaturation » de la zone sur les secteurs où elle a été abimée (motocross...), voire la reconstitution de zones humides disparues dans la partie basse, remparts à terme contre des inondations en aval.

Un retour sur les avancées du projet a été fait en novembre par le responsable CEN du site devant les élus de la commission Développement Durable. Diverses actions sont en cours, en particulier :

\* **La mise en défens des secteurs les plus fragiles** afin de limiter l'érosion et d'éviter les passages motorisés sur les sols très marneux et très propices aux érosions. Il faut savoir que sur certaines zones très fragiles, même les VTT sont des facteurs de risque. Des fermetures par des linéaires de ganivelles (voir photos) protègent les zones dégradées,

du « fascinage » (piquets plantés profondément dans le sol, et reliés entre eux par un tressage de branchages) est installé dans les failles les plus conséquentes. Les chemins piétonniers restent accessibles.

\* **Des fermetures d'accès depuis la piste communale**, en particulier par la pose de barrières DFCI (prestation de l'ONF en cours) ; les ayants droit disposant de clés pour ouvrir ces barrières si besoin (propriétaires, chasseurs).

\* **La conception et la pose de panneaux d'information et de sensibilisation du public.**

\* **La poursuite des inventaires et des suivis écologiques.**

\* **Le volet pastoral** avec l'utilisation des surfaces pour faire pâturer du bétail est en train de se concrétiser. C'est un enjeu clé de la restauration du site qui canalise les usages non désirés tout en assurant une gestion douce des milieux ouverts grâce à la dent du bétail. Un appel à candidatures a eu lieu, suivi d'auditions et de choix des candidats en jury pluridisciplinaire (CEN, Chambre d'agriculture, Elus, structures d'accompagnement à l'installation agricole). Le projet prendra forme courant 2024.



Extrait d'un panneau d'information conçu pour le Lac de la Jasse



Chantier étudiant Diderot - pose de ganivelles pour éviter l'érosion



# Demande de bac de tri ou bio seaux

Depuis cet automne, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup propose aux administrés des 36 communes, un nouveau fonctionnement concernant les demandes des containers neufs ou cassés ordures ménagères et recyclages ainsi que les demandes de composteurs et/ou bio seaux pour les composteurs collectifs.

Les bacs et composteurs ne sont plus livrés à domicile. Les usagers doivent les retirer ainsi que les composteurs et bio seaux au : Centre Technique Intercommunal à ST MATHIEU DE TREVIERS, rue des genêts (face à la caserne des pompiers). Tous les Mercredis entre 8h30 et 11h30 après inscription sur le site internet de la CCGPSL.

Pour s'inscrire, il faut se rendre sur le site internet de la CCGPSL « [demande de bacs](#) » ou « [demande de composteurs](#) » et Remplir le formulaire. Une fois celui-ci envoyé le Service Déchets répondra rapidement.

**A noter :** Le [site internet de la CCGPSL](#) est le seul mis à jour régulièrement à ce sujet.

# Quelques actions du World Clean Up Day



Le World Clean Up Day a pris une toute autre tournure qu'attendue mais certaines actions ont pu avoir lieu...

Tenir compte de la vigilance orange annoncée pour le samedi 16 septembre en annulant l'événement, cette année, fut une bonne intuition.... Avec un peu d'humour, on peut dire hélas, que le « nettoyage » du village a bien eu lieu avec une ampleur imprévue !

Certaines des actions ont, tout de même, pu se concrétiser cet automne :

- une carte des "éco-lieux" du village est disponible sur le site internet de la commune : [PLAN DES ECO-LIEUX](#)  
- l'installation de la Boîte à Livres sur le Jeu de Mail fait le bonheur des petits et des grands depuis début novembre

Le reste des actions sera reconduit à la prochaine édition en septembre 2024 !

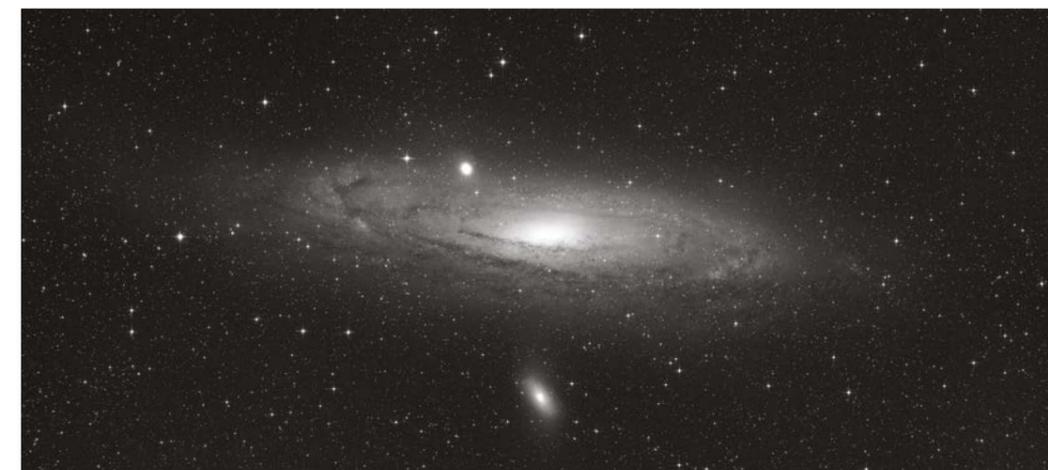
# Réduction/extinction de l'éclairage public



L'année test de réduction/extinction de l'éclairage public se poursuit. Les premiers résultats économiques sont très probants puisque, sur les trois premiers mois, il a été constaté une réduction de 60% de la consommation électrique communale en matière d'éclairage. Bien d'autres effets de l'extinction sont manifestes, en voici un exemple :

Témoignage reçu de l'astrophotographe Pierre VALVIN, habitant de Saint-Martin-de-Londres :  
"J'ai pu observer que mes logiciels détectent en gros 15 % d'étoiles en plus au moment de l'extinction. C'est vraiment frappant. J'avoue avoir été surpris par l'ampleur du gain. J'ai constaté aussi la présence de rapaces que je n'avais jamais vus avant (chouette hulotte, faucon crécerelle)..."

et c'est sans compter les passereaux que je ne sais pas identifier. Pour la première fois, j'ai vu plusieurs vers luisants simultanément dans mon jardin, alors qu'il m'arrivait d'en voir un seul à la fois avant. Et les chants d'insectes (sauterelles et grillons) m'ont paru un peu plus nombreux que d'habitude."



La grande galaxie d'Andromède depuis Saint-Martin-de-Londres le 12 août 2023 (photo : Pierre VALVIN)



## Retour sur le début de la saison associative 23-24 !

Encore une belle saison associative en vue ! Malgré les travaux prévus impliquant des ajustements en 2023-2024 (planning, partage des locaux), l'ensemble des associations offre un choix d'activités appréciable pour les habitants ! Chacun, petit ou grand, peut trouver un loisir sportif ou culturel à son goût.

Les Saint-Martinois sont venus nombreux au Forum des Associations le 10 septembre dernier pour découvrir les activités proposées dans le village et dans les communes voisines (une nouveauté cette année). De nombreux stands et démonstrations/initiations étaient proposés toute la matinée dans la cour de l'école élémentaire.

Cette année, une attention particulière a été apportée à l'accompagnement des associations et de leurs bénévoles. Un tutorat pour remplir les demandes de subventions 2024 a été proposé au mois de novembre. Pour rappel, les associations peuvent déposer leur dossier jusqu'au 10 janvier 2024 s'ils souhaitent qu'il soit examiné par les élus lors de la 1<sup>ère</sup> commission (février 2024) pour une attribution en avril 2024.

**A noter :** un dispositif intéressant, Guid'Asso, est en train de se mettre en place sur notre territoire. Il permettra, à termes de mettre en valeur le maillage associatif du département. Une soirée d'échanges sur le thème de l'écoresponsabilité a été proposée avec l'association Coopère34 le 16 novembre dernier dans la Salle des Rencontres. Co-organisé par le "Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports" (SDJES34) et "Profession Sports et Loisirs 34" (SPL34).



Public au rdv pour le Forum des Associations le 10 septembre 2023 ! Parmi les démonstrations/initiations : de la country et des balades à poney.

Disponible à la mairie, sur le site internet et sur l'application



## Fabules ? Une association d'idées !

Active depuis bientôt 10 ans sur le territoire du Pic Saint Loup, l'association propose toutes sortes d'événements intergénérationnels et pluridisciplinaires : projections de courts métrages et de documentaires (Les Toiles du Pic), mini festival (Plan Bêêê), concerts (Ptit bal créole de Noël), débats citoyens, cours de swing, ateliers vidéo...

Pensez global et agir local pour offrir une dynamique de créativité et de réflexion favorable à la rencontre et à la création de liens. Nous souhaitons en effet, par nos actions de proximité démontrer que le partage et l'ouverture d'esprit ont plus que jamais leur place sur notre planète mondialisée.

Nous vous convions à nos prochains rendez-vous :  
- **L'Hivernade**, une après-midi festive et familiale au Mas de Londres **dimanche 17 décembre 2023**  
- **Stage d'initiation au swing** avec Les Triplettes à la Salle des Rencontre de Saint Martin de Londres le **dimanche 21 avril 2024**

10h30 : accueil / 11h-12h : solo swing / 12h-13h30 : repas partagé / 13h30-14h30 : lindy hop en couple  
Prix libre, tous niveaux, pas de réservation.  
Au plaisir de la rencontre !  
Contact : [assofabules@gmail.com](mailto:assofabules@gmail.com)  
Site web : <https://fabules.jimdofree.com/>  
Page Facebook : Association fabules



## Une rentrée sportive pour l'APE avec les Olympiades



Quelques-unes des épreuves au programme des Olympiades le dimanche 24 septembre 2023

## Une mine d'activités en 2024 avec le Foyer Rural !

Pour ce premier semestre 2024 le Foyer rural vous offre un panel de loisirs très varié.

Les séances de cinéma vont reprendre chaque quinzaine à compter du 6 janvier, suivis de 2 lotos, celui de la fanfare le 14 janvier et celui du Foyer le 28 janvier.

Au mois de mars, avec la bibliothèque, nous prévoyons des activités tournées autour de l'occitan et du carnaval (animaux totémiques, lectures...). Le week-end de la

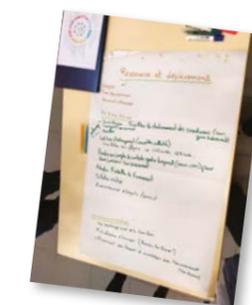
Pentecôte, un tournoi de volley-ball interdépartemental se déroulera à la Halle des Sports. Et nous clôturerons le mois de juin en fêtant les 40 ans de notre fanfare *Los Neblats* le 29 juin avec un festival de fanfares !

Pour en savoir plus sur vos activités favorites, consultez notre site internet : <https://www.foyer-rural-sml.fr/>

Venez nombreux !  
Le Bureau du Foyer



## L'écoresponsabilité des associations en questions

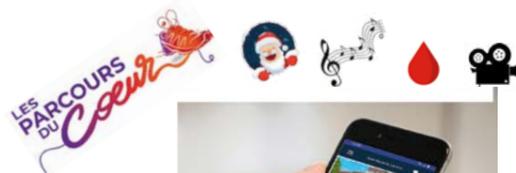


Soirée d'échanges sur le thème de l'écoresponsabilité animée par l'association Coopère34 le 16 novembre dernier dans la Salle des Rencontres. Une vingtaine de participants de tout le territoire du Pic Saint-Loup ont pu partager leurs expériences associatives et débattre sur ce thème! De belles idées à mettre en pratique.

Co-organisé par le "Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports" (SDJES34) et "Profession Sports et Loisirs 34" (SPL34).



## L'Application MyMairie ? Un bon outil pour connaître l'agenda local !



Les événements associatifs sont mis à jour régulièrement sur l'application ! Elle est facile d'utilisation (plus de détails en p.27).



**L'APPLICATION MOBILE**

**SAINT MARTIN DE LONDRES**  
saint-martin-de-londres.fr

Simple, pratique et rapide, ... cette application vous donne accès à de nombreuses informations et fonctionnalités.

1 Grâce aux notifications, restez informés en temps réel des actualités ou problèmes tels que : les travaux de voirie, les vigilances météo, les incendies, les dangers sanitaires et toute autre urgence.

Grâce au bloc "SIGNALER", prenez une photo, renseignez vos coordonnées, décrivez votre signalement\* et validez. La commune assurera le suivi des demandes et vous en serez avertis par mail.  
\*problème d'éclairage, de malpropreté, de voirie, ...

**APPLICATION POUR TABLETTE ET SMARTPHONE**  
Téléchargeable sur :

DISPONIBLE SUR l'App Store et DISPONIBLE SUR Google play  
(mots clefs : saint martin de londres)

## L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

### L'Avenir Saint-Martinois

Le 16 septembre St Martin a fait face à la énième inondation liée au ruissellement, nous espérons qu'ils arrêteront de rehausser systématiquement des chaussées à chaque réfection (place, littoral, parvis de la mairie etc...).

Nous pensons qu'une **réflexion globale et à long terme est indispensable** avant tout travaux (L'Ayet, le gymnase-salle polyvalente). L'épisode pluvieux que nous avons eu n'est certainement pas le dernier et il ne faut pas attendre d'être au pied du mur pour traiter l'urgence du dérèglement climatique.

Depuis des mois nous constatons le manque de transparence de la majorité.

L'accès aux dossiers est restreint à des prises de rendez-vous nous empêchant de remplir notre rôle.

Côté conseil, nous étions étonnés de participer à des conseils municipaux insipides pendant lesquels aucun membre de la majorité ne pose de questions.

Les dossiers importants ne sont pas traités en commission dans lesquelles nous siégeons. Ces dernières ne se réunissent plus ou très peu. En réalité, tout se décide en G16 c'est le nom qu'ils se sont donnés...

Les élus de L'avenir St Martinois vous souhaitent leurs meilleurs vœux et de bonnes fêtes de fin d'année.

### Changeons les règles

Deux élus Changeons les Règles ont saisi la justice pour dénoncer le **marché public** du déploiement de 25 caméras de surveillance. Car selon les jurisprudences il est entaché d'illégalité : Il n'y a eu aucune délibération du Conseil Municipal, ni l'accès aux documents malgré plusieurs demandes.

Or, la fonction de maire est régie par le Code Général des Collectivités Territoriales et notre règlement intérieur : il a des droits et des devoirs. Ni l'un ni l'autre ne sont respectés et la **souveraineté du Conseil Municipal est bafouée** depuis longtemps, à de multiples reprises. Aucun travaux d'ampleur n'ont été délibéré : Route du Littoral (500 000€ HT), Rue de l'Ayet, le Gymnase (1 120 170€ HT). Le maire décide seul !

Pourtant, le droit au débat est un principe démocratique fondamental. La **représentativité des diverses opinions** est le système qui fait vivre notre république. **Nous voulons assurer le rôle pour lequel nous avons été élus.**

C'est le **besoin de justice, de respect des droits**, qui nous a poussé à déposer un recours auprès du tribunal administratif. Nous espérons que cette démarche apportera les réponses que nous n'avons pas eu.

[www.changeonslesregles.fr](http://www.changeonslesregles.fr)  
[contact@changeonslesregles.fr](mailto:contact@changeonslesregles.fr)



## Une association de territoire : la ressourcerie « Courts Circuits »

Depuis avril 2023, la ressourcerie "Courts Circuits" s'est installée sur la route du Littoral. Retour d'expérience après quelques mois avec Emma, bénévole pour l'association (interview octobre 2023).



cartons, de trousse, sacs, pochettes à savon nomades... « 100% récup ».

### Quel type d'objets récupérez-vous et revendez-vous ?

Tous les objets, sauf les gros meubles pour le moment, par manque de place. Ces objets sont vérifiés, en bon état et testés (petit électroménager, vaisselle, déco, jeux, jouets, vêtements...).

### Pourquoi avez-vous choisi de vous installer à Saint Martin de Londres ?

Nous cherchions à nous installer sur l'axe Montpellier-Ganges, sur une zone de la CCGPSL non couverte par une ressourcerie, et la commune de Saint Martin nous est apparue stratégiquement intéressante pour les habitants du territoire de la CCGPSL.

### Qui sont vos clients ?

Le mercredi, les enfants avec leurs mamies ! Le reste du temps, tout public, depuis la vallée de la Buèges, jusqu'à St Gély ou St Mathieu de Trévières, des personnes qui viennent chiner des objets ou en déposer. Le lien social s'installe à l'occasion, on discute, on offre un café...

### Que sont vos « journées type » ?

On accueille les dépôts, on trie, il y a en permanence une gestion de stock énorme. Une quinzaine de personnes aident actuellement à tour de rôle. Il y a déjà près de 4 tonnes d'objets réemployés et recyclés depuis le début avril !

### Et vos souhaits pour la suite ?

De la place !!!! Nous sommes à l'affût d'une grande remise ou hangar pour le stockage et la réparation...à louer...ou à prêter !!!! Qu'on se le dise ! Partagez autour de vous !

### Pouvez-vous nous parler de vous ?

A l'origine du projet, trois habitantes du territoire, Emmanuelle, Nicole et Gwenaëlle, conscientes de l'urgence écologique et climatique, qui créent une association. Pour l'instant l'association est composée uniquement de bénévoles, mais souhaite, à terme, embaucher des salariés pour pérenniser le projet.

### Racontez-nous votre histoire !

L'association naît en 2020, et après 2 années d'études de faisabilité, suivies d'une année de recherche de local et d'itinérance sur le territoire du Grand Pic Saint Loup, la boutique ouvre en avril 2023 à Saint Martin de Londres, 25 route du Littoral.

### Pourriez-vous nous présenter votre activité ?

Le principe d'une ressourcerie est la réduction des déchets par le réemploi et le recyclage des objets. Les trois effets positifs d'une ressourcerie : économie des ressources (matières premières, eau, énergie), réduction des déchets et solidarité. Des objets collectés, en bon état, peuvent avoir une seconde vie et sont revendus « d'occasion » à prix solidaires. Nous animons aussi des « repair-café » pour les vélos, couture, informatique, qui permettent aux usagers de réparer plutôt que de jeter. Nous sommes très attachées à la créativité et à l'up cycling d'objets (meuble, textile, papier...) car nous pensons que les changements de mode de consommation peuvent aussi passer par le plaisir de créer soi-même. Ainsi nous proposons une gamme de

**Courts Circuits**  
Ressourcerie créative

**Horaires d'ouverture:**  
mercredi 10h - 18h  
vendredi 10h - 18h  
samedi 10h - 18h  
premier dimanche du mois 10h - 13h

Contact:  
ressourcerie.courtscircuits@ecomail.fr

Suivez nous sur  
@RessourcerieCourtsCircuits  
collectif\_courts\_circuits

Adhésion à l'association à prix libre

Une petite sélection, bien d'autres temps forts ont eu lieu.



Spectacles de cirque co-programmés avec Balthazar et la CCGPSL - juin 2023



Soirée "Lecture sous le tilleul" - Thème : voyage - 26 août 23 (bibliothèque)



Exposition "Histoires kenyanes" - 21-23 juillet 23 (ASM - photographe : Michel Royo)



Mammobile - Dépistage cancer du sein - 28 août 2023



Marchés Nocturnes - été 2023



Festivités du 14 juillet 2023



Feux de la Saint-Jean - 24 juin 2023 - ASM Spectacle pyrotechnique de la Cie Poly



Concert de Piers Faccini et Lucie Antunes dans l'église - 15 septembre 23



Cérémonie du 11 novembre

Retrouvez d'autres événements sur le site web de la mairie au fil de la saison.

**DÉCEMBRE 2023**

. Vend. 1er décembre - 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

. Sam. 9 décembre - 10h à 19h30  
Marché de Noël co-organisé par l'ASM et la commune dans le centre (programme en p.4)

. Mer. 13 décembre - 14h à 16h  
Atelier d'écriture "Contes de Noël"  
Bibliothèque - Sur inscription

. Vend. 15 décembre - 20h45  
Café Luciole - Salle des Rencontres  
Thème : " Rencontre psychothérapie contemporaine et chamanisme ancestral"

. Dim. 17 décembre  
Concert d'orgue et trompette à l'église (Secours Catholique)

. Mer. 20 décembre - 15h  
Conte de Noël - Bibliothèque

. Mer. 20 décembre - 16h à 18h00  
Distribution des colis de Noël de la municipalité dans la Salle des Rencontres (aux inscrits du CCAS)

**JANVIER 2024**

. Sam. 6 janvier - 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

. Dim. 7 janvier  
Loto de l'APE - Salle des Rencontres

. Dim. 14 janvier  
Loto de la fanfare Los Neblats  
Salle des Rencontres

. Lun. 15 janvier, 15h-19h30  
Don du sang - Salle des Rencontres

. Sam. 20 janvier - 11h30  
Voeux du Maire  
Salle des Rencontres  
Apéritif offert par la mairie

. Sam. 20 janvier  
Nuit de la lecture de la bibliothèque au Cinéma (pour enfants/adultes)

. Sam. 27 janvier - 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

. Dim. 28 janvier  
Loto du Foyer Rural  
Salle des Rencontres

**FÉVRIER 2024**

. Courant février - Thé dansant ASM

. Sam. 3 février - 20h30  
Séance de cinéma pour les 4 saisons de l'agro-écologie (Pic'Assiette)

. Sam. 3 et Dim. 4 février  
Foire aux livres d'occasion (APE et bibliothèque) à la Salle des Rencontres

. Sam. 10 février- 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

. Dim. 18 février  
Loto du Centre équestre de Mas de Cournon - Salle des Rencontres

. Sam. 24 février- 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

. Dim. 25 février  
Loto du Comité de la Fête  
Salle des Rencontres

**MARS 2024**

. Dim. 3 mars  
Loto Paroisse - Salle des Rencontres

. Sam. 9 et Dim. 10 mars  
Salle des Rencontres - Co-organisé par la bibliothèque et le Foyer Rural

> Exposition sur les animaux totémiques (occitans)  
> Dim. 10 mars : animations tout public autour de la culture occitane

. Sam. 9 mars - 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

. Sam. 16 mars - Carnaval de l'APE  
Salle des Rencontres et Jeu de Mail

. Ven. 22 mars - Printemps des Poètes  
Salle des Rencontres - Partage lectures

. Sam. 23 mars - 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

. Sam. 30 mars  
Tournoi intercommunal de judo "Les 4 Racines" - Halle des Sports

**AVRIL 2024**

. Week-end de Pâques ou courant avril (sam. 30 mars au lundi 1er avril)  
Animation ASM de Pâques (enquête)

. Courant avril-mai - Fête du printemps de l'APE et des aromatiques du Pic

. Sam. 6 avril - 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

. Sam. 13 avril  
Fête des 75 Printemps (à confirmer)

. Sam. 20 avril - 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

. Dim. 21 avril  
Stage de swing (Fabules)  
Salle des Rencontres

. Lun. 22 avril, 15h-19h30  
Don du sang - Salle des Rencontres

. Du Vend. 26 avril au Mer. 1er mai  
Fête Votive - Comité de la Fête

**MAI 2024**

. Sam. 4 et Dim. 5 mai  
Discdog (à confirmer)

. Mer. 8 mai  
Commémoration 39-45  
Apéritif offert par la mairie

. Sam. 11 mai - 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

. Sam. 18 au Lun. 20 mai  
Tournoi de volley (Foyer Rural)

. Du Vend. 24 au Dim. 26 mai  
Festa Trail (parcours le samedi sur Saint-Martin-de-Londres)

. Sam. 25 mai - 18h30 et 21h  
Cinéma (Foyer Rural)

**JUIN 2024**

. Courant juin (à confirmer)  
Vide-Atelier - Arts des Remparts

. Sam. 1er et Dim 2 juin (à confirmer)  
Expos Ephémères Salle des Rencontres

. Sam. 8 juin - Cinéma et centre  
LES PARCOURS DU CŒUR par la commune (date à confirmer)

. Dim. 9 juin  
Élections européennes  
Salle des Rencontres

. Vend. 21 juin  
Fête de la Musique par la municipalité

. Lun. 24 juin  
Feux de la Saint-Jean par l'ASM

# Pour économiser l'eau, es bons réflexes

Vérifiez si votre réseau intérieur fuit : Avant de vous coucher le soir, notez l'index de votre compteur d'eau et assurez-vous que personne n'utilise d'eau pendant la nuit. Au réveil, si l'index a changé, c'est qu'une fuite existe sur votre réseau.

Je prends une douche plutôt qu'un bain.

Je ne lance une machine à laver (linge ou vaisselle) que lorsqu'elle est remplie.

Je ne laisse pas couler le robinet en permanence lorsque je me lave les dents ou lorsque je fais la vaisselle à la main.

Je vérifie qu'il n'y a pas de fuites dans les canalisations et je répare rapidement un robinet ou une chasse d'eau qui fuit.

Je m'équipe d'une chasse d'eau à deux vitesses, ou je mets une brique dans la chasse d'eau.

Je coupe l'arrivée d'eau quand je m'absente plusieurs jours.

J'isole le chauffe-eau et les tuyaux pour que l'eau chaude arrive plus vite.

J'opte pour des embouts de robinets et un pommeau de douche avec aérateur (moitié eau, moitié air).

Je lave ma voiture dans une station de lavage (60 litres d'eau au lieu de 200 litres avec un tuyau d'arrosage).

## Quelques chiffres

EN FRANCE, CHAQUE HABITANT CONSOMME ENVIRON 150 LITRES D'EAU PAR JOUR



## Attention aux fuites !

Un robinet qui goutte c'est en moyenne 5 litres d'eau perdue par heure !



Quelques bons conseils pour économiser l'eau après cette année 2023 où la sécheresse a sévi.

# SERVICES ET NUMÉROS UTILES

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h15-12h / 13h30-17h30  
Mardi : 8h30-12h / fermé  
Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
Jeudi : 8h30-12h / fermé  
Vendredi : 8h30-12h / 15h30-17h30

## COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Tél. : 04 67 55 00 10  
Fax: 04 67 55 70 42  
M@il : [mairie@ville-smdl.fr](mailto:mairie@ville-smdl.fr)  
Web : [saint-martin-de-londres.fr](http://saint-martin-de-londres.fr)

## DEMANDE DE PASSEPORT ET DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les demandes de RDV se font uniquement par internet depuis le site officiel de la commune : [www.saint-martin-de-londres.fr](http://www.saint-martin-de-londres.fr)  
Aucun RDV par téléphone.

## PERMANENCE DES ELUS

Sur rendez-vous uniquement.  
04 67 55 00 10

## SERVICE URBANISME

Permanences  
Mercredi après-midi : 14h-17h  
Sur RDV uniquement  
Tél. : 04 67 55 00 10

## POLICE MUNICIPALE

Pour tout signalement, main courante, objet trouvé, opération tranquillité vacances, ... et aide aux démarches à accomplir :  
04 67 55 87 10

En dehors des heures de service, vous pouvez contacter la Gendarmerie nationale au 04 67 55 00 01 ou composer le 17.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tél. : 04 34 46 68 63  
Mail : [bibliotheque@ville-smdl.fr](mailto:bibliotheque@ville-smdl.fr)

## Horaires d'ouverture (hors été) :

Lundi : 17h30-18h30,  
Mercredi : 9h30-11h30 / 16h-17h30,  
Samedi : 9h30-11h30

## Horaires d'été :

Samedi : 9h30-11h30

## AGENCE POSTALE

Horaires dès le 2 janvier 2024 :  
Lundi : 8h30-11h45 (sem. paire)\*  
Mardi : 8h30-11h45 / 17h30-18h30  
Mercredi : 8h30-11h45 / fermé  
Jeudi : 8h30-11h45 / 17h45-18h30  
Vendredi : 8h30-11h45 / fermé  
Samedi : 8h30-11h45 (sem. impaire)\*  
\* tous les 15 jours

## LOCATION DES SALLES ET DE MATÉRIEL

Aux Saint-Martinois exclusivement  
Salles et matériel :  
- la salle du stade (40 personnes),  
- la salle des rencontres (200 personnes),  
- tables et chaises  
Tarifs et réservations :  
Tél : 04 67 55 00 10

## FRANCE SERVICES

Basé à Saint-Martin-de-Londres, l'espace France Services propose une offre de proximité avec une écoute personnalisée et une orientation auprès des services compétents.  
Domaine de compétence : famille, santé/social, formation/orientation, retraite/autonomie, logement/énergie, emploi, accès au droit, ...  
Contact : 04 67 55 87 26  
M@il : [franceservices@ccgpsl.fr](mailto:franceservices@ccgpsl.fr)

## MISSION LOCALE GARRIGUE ET CÉVENNES ANTENNE DE SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIERS (SUR RDV)

Rés. Les Jardins de Silène, Bât.A  
120 allée Eugène Saumade  
34270 St-Mathieu-de-Tréviars  
04 67 55 17 80  
Mail : [mlgc.stmathieu@orange.fr](mailto:mlgc.stmathieu@orange.fr)  
Site : <http://ml.gc.free.fr>  
Suivez leur actualité Facebook : [MLGarrigueCevennes](https://www.facebook.com/MLGarrigueCevennes)



## FACEBOOK

Retrouvez toute l'actualité de la commune, du grand territoire et plus encore sur FBook : [@mairiedesaintmartindelondres](https://www.facebook.com/mairiedesaintmartindelondres)

## APPLICATION MOBILE

Depuis janvier 2021, la commune propose une application mobile. Celle-ci permet un accès simple et rapide à de nombreuses informations et fonctionnalités regroupées par thèmes : Agenda, Evènements, Travaux, Jeunesse, etc. Grâce aux notifications, l'application vous alerte en temps réel : travaux de voirie, déviations, vigilances météo, incendies, dangers sanitaires, autres urgences...



Recherche par les mots-clés : [saint martin de londres](https://www.saint-martin-de-londres.fr)

## NUMÉROS UTILES

**Assistante sociale :**  
04 67 82 14 20

**CCGPSL** (Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup) :  
04 67 55 17 00

**Coopérative d'électricité :**  
04 67 66 67 30

**Crèche intercommunale :**  
04 67 02 70 70

**Ecole maternelle :**  
04 67 55 08 08

**Ecole élémentaire :**  
04 67 55 08 79

**Gendarmerie de Saint-Mathieu-de-Tréviars :**  
04 67 55 00 01

**Maison de retraite (ATHENA) :**  
04 67 14 81 00

**Midi Libre** (corresp. M<sup>me</sup> Maurel)

**Office de tourisme :**  
04 67 55 09 59

**Police municipale :**  
04 67 55 87 10

**Pompiers :** 18

**SAMU :** 15

**Service d'aides soignantes à domicile** (SSIAD à ATHENA) :  
04 67 14 81 43

**SIVU ESMML des écoles :**  
04 67 55 87 05

**Trésorerie de Saint-Mathieu-de-Tréviars :**  
04 99 61 47 70

## TOUTE L'ACTU EN MAIN





**Idées à tester**  
et autres astuces utiles



## Des fêtes magiques et plus écologiques, c'est possible!

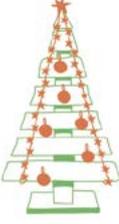
Pour petits et grands, Noël est synonyme d'émerveillement, de bons repas et de beaux moments en famille. Nous sommes aussi de plus en plus nombreux à mesurer les conséquences de nos modes de vie sur la planète et à vouloir faire autrement. Alors si on alliait les deux?

**Comme le reste de l'année, les solutions ne manquent pas pour vivre un moment de fête plus écologique, sans nécessairement déroger aux traditions.** Il suffit souvent de quelques adaptations et d'un peu d'anticipation pour limiter les impacts environnementaux des cadeaux, des menus et de la décoration.

Comment rendre les fêtes plus vertueuses sans perdre la magie de Noël (bien au contraire)? La réponse avec 6 idées à expérimenter cette année!

Un guide de l'Ademe à télécharger pour découvrir des idées créatives et astucieuses pour concilier respect de l'environnement et fêtes de fin d'année. Voici le lien et un extrait :  
<https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/5943-comment-organiser-un-noel-plus-ecolo-.html>

**D'autres idées récup'**



**De vieilles planches ou chutes de bois,** découpées et assemblées, ou encore une palette de bois peinte (avec de la peinture écolabellisée).



**Des livres empilés :** il suffit d'une bibliothèque un peu fournie pour fabriquer votre book tree!



**Une échelle en bois décorée** de boules suspendues avec du fil de pêche.

**COLLECTE DE SAPINS**  
DU 2 AU 22 JANVIER 2024

**8 espaces de collecte**

Soucieux de l'environnement, recyclons et réutilisons...



**SAPINS SYNTHÉTIQUES, PEINTS OU FLOQUÉS INTERDITS**

**RECYCLONS NOS SAPINS !**

Du 2 au 22 janvier 2024, huit zones de collecte seront à votre disposition dans la commune :

- . En face du restaurant « L'accent du soleil »,
- . Sur la placette du village,
- . Sur la place du marché, en face du puits,
- . Au bas de la rue de l'Euze (entrée de la Biscoterie)
- . A la Rasimière
- . Au Lotissement Le Moulin (parcelle 1251, côté rue)
- . Au Frouzet (à droite de l'église)